

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE MAI 2018 tenue le 7 mai 2018  
au Centre des loisirs à dix-neuf heures ( 19 h 00 ) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Mario Cantin

Marie Tanguay

Diane Blais

Chantal Godin

Claire Bossé

Jocelyn Lapointe

Absences motivées :

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier.

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

### **2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL
4. GESTION FINANCIÈRE
  - 4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE D'AVRIL
  - 4.2 COMPTES À PAYER
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
  - 5.1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 312 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
  - 5.2 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS (VXX-003)
  - 5.3 ACHAT DE SIGNALISATION DE CHANTIER ET ROUTIÈRE (V18-006)
  - 5.4 PROJET EN RÉGIE DE TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE (V18-005)
  - 5.5 OCTROI DU CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES COMPOSTABLES (E17-007)
  - 5.6 OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉPÔT DES MATIÈRES COMPOSTABLES (E17-007)
  - 5.7 OCTROI DE DIFFÉRENTS CONTRATS, TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU BÂTIMENT DE LA PISCINE (I16-002)
6. URBANISME
  - 6.1 DÉROGATION MINEURE, 31 CHEMIN DU FLEUVE, LOT # 5 300 119
  - 6.2 RÉNOVATION, 16 CHEMIN DES ROY, D18-055
  - 6.3 PAVILLON DE JARDIN, 37 RUE PRINCIPALE EST
7. AUTORISATIONS
8. AUTRES SUJETS
9. CORRESPONDANCE
  - 9.1 DEMANDE DE SUBVENTION, FÊTE DE LA FIDÉLITÉ
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL**

2018-062

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Jocelyn Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 9 avril 2018.  
ADOPTÉE

### **4. GESTION FINANCIÈRE**

#### **4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE D'AVRIL**

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 30 avril 2018.

2018-063

IL EST PROPOSÉ PAR : Claire Bossé  
APPUYÉ PAR : Chantal Godin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.

## 4.2 COMPTES À PAYER

2018-064

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin  
 APPUYÉ PAR : Chantal Godin  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PAYER les comptes suivants :

Fournisseurs	détails	montant	
Hydro-Québec	station pompage Peupliers	1 555.66	
	centre des loisirs	779.41	
	usine traitement eau potable	1 609.98	
	éclairage public	1 794.53	5 739.58
Telus	téléphone	594.54	
	téléphone poste incendie	97.82	692.36
MRC de Montmagny	collecte sélective février	944.18	
	collecte sélective mars	1 028.67	1 972.85
SCA Rivière-du-Sud	quincaillerie		1 637.30
Petite Caisse générale	frais divers		364.88
Receveur général du Canada	DAS avril 2018		2 300.85
Revenu Québec	DAS avril 2018		5 798.68
CARRA	avril		651.54
Spécialité de moteurs Berthier	souffleur à dos	643.82	
	maintenance petits outils	113.59	757.41
Postes Canada	envoi journal avril		203.60
Municipalité de St-François	dépôt résidus verts 4 semaines		700.00
Aréo-Feu Itée	nettoyeur service incendie		38.66
Réseau Biblio	gestion accès informatique		694.84
Commerçants de la Chaudière	envoi premiers répondants		17.74
Jacques Caron	produits entretien		255.73
Cytech Corbin	assemblage 5 lumières rue		472.71
Propane GRG	poste incendie	302.99	
	garage municipal	536.98	839.97
Constructions Jean Boucher inc.	travaux piscine municipale		4 159.43
Financière Banque Nationale	intérêts prêt usine d'eau reg. 239		4 670.88
Régie l'Islet Montmagny	transport et gestion février	1 953.14	
	transport et gestion mars	2 236.27	4 189.41
Spécialité Ressort inc.	réparation unité d'urgence		1 502.80
Fondation Cegep La Pocatière	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> versement		1 000.00
Régie gestion mat. res. Mauricie	mars 2018		2 880.79
Entreprises F.M. Roy inc.	contrat déneigement	29 155.66	
	route St-François	3 006.91	
	autres rues	14 900.76	
	déneigement 4 et 5 avril	1 654.34	48 717.67
Garage Gilmyr	inspection camion incendie		196.15
Groupe Environnex	eau potable	194.31	
	eaux usées	206.96	
	analyse puits particulier	44.74	446.01
Service & entretien Daniel Ross	1 <sup>er</sup> vers. contrat pelouse		1 188.07
Électricité Guillaume Lord inc.	travaux piscine municipale		1 811.22
Martin Turgeon	rencontre résilience côtière		35.31
Gaudreau Environnement inc.	collecte vidange		5 551.18
Yannick Savard	travaux piscine municipale		1 140.00
Fédération de voile du Québec	voile mobile		2 299.50
Copieurs PCM	fournitures de bureau		40.33
Bell Mobilité	cellulaire voirie, loisirs		132.22
Icetek Climatisation	déshumidificateur piscine municipale		3 644.71
Micro-brasserie Le Trou du Diable	soirée de la bière		1 317.16
Jocelyn Lapointe	rendez-vous de la ruralité		89.76
L'Arrêt-Stop	essence voirie	211.45	
	essence service incendie	337.00	548.45
Benoit Guimont	oreillette et clés		207.22
Brassard buro	four. bureau		127.26
Groupe Ultima	renouvellement assurance		33 921.00
Service incendie	avril 2018		3 000.64
Visa	Canadian Tire, chargeur	116.10	
	Canadian Tire, caserne	82.06	
	Canac, escabeau	189.71	
	Maxidollard, Pierre Lavoie	224.20	
	Michaels, Pierre Lavoie	35.84	
	Tim Hortons, feu habitaflex	106.76	
	Marché du Roi, décès Francois	127.30	
	Luminaire Futura, ampoules	223.34	

**Certificats de disponibilité de crédits**

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 147 104,87 \$

Martin Turgeon

**5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS****5.1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 312 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Avis de motion est par la présente donnée par Claire Bossé qu'à une séance ultérieure du Conseil municipal sera adopté le règlement numéro 312 sur le traitement des élus de la municipalité de Berthier-sur-Mer. De plus, la conseillère Claire Bossé présente à l'audience le projet de règlement et des copies du projet de règlement sont disponibles sur place et au bureau municipal pour consultation.

**5.2 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS (VXX-003)**

Afin d'octroyer le contrat de fauchage annuel pour les accotements de la Municipalité. Les travaux ont lieu une fois par saison et se dérouleront à la mi-juillet.

2018-065

IL EST PROPOSÉ PAR : Claire Bossé

APPUYÉ PAR : Marie Tanguay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à demander des soumissions pour le fauchage des accotements des rues de la Municipalité et octroyer le contrat au meilleur coût. Le projet est estimé entre 2 000\$ et 2 500\$.

ADOPTÉE

**5.3 ACHAT DE SIGNALISATION DE CHANTIER ET ROUTIÈRE (V18-006)**

Projet en quatre volets visant à mettre aux normes la signalisation des bornes incendies, au remplacement de panneaux désuets ou brisés, le remplacement de balises sur la piste cyclable et afin de compléter l'ensemble de signalisation pour les travaux et événements.

2018-066

IL EST PROPOSÉ PAR : Diane Blais

APPUYÉ PAR : Jocelyn Lapointe

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER l'achat de signalisation pour un total d'environ 5 750 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

**5.4 PROJET EN RÉGIE DE TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE (V18-005)**

Afin d'octroyer un contrat pour le nivellement des chemins, le nettoyage de fossés, la réparation d'une entrée d'égouts sur le rue des Myosotis, le rapiéçage manuel de trous et certains autres travaux mineurs de réparation de nos infrastructures.

2018-067

IL EST PROPOSÉ PAR : Chantal Godin

APPUYÉ PAR : Mario Cantin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à octroyer le mandat à l'entreprise Jacques & Raynald Morin Inc. Le contrat sera effectué en régie après dépôts des taux horaires et unitaires, la valeur des travaux, incluant les taxes, sera inférieure à 25 000 \$.

### **5.5 OCTROI DU CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES COMPOSTABLES (E17-007)**

Afin d'octroyer le contrat pour la collecte et le transport des matières compostables dans le cadre du projet pilote. Les collectes débuteront le 4 juin prochain et un calendrier sera distribué aux citoyens.

Le projet a fait l'objet d'une demande d'appel d'offres sur invitation et les résultats sont les suivants :

Les Concassés du Cap :	22 514,98 \$
Gaudreau Environnement inc. :	19 459,53 \$

2018-068

IL EST PROPOSÉ PAR : Diane Blais  
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'OCTROYER le contrat pour la collecte et le transport des matières compostables à Gaudreau Environnement inc., au montant de 19 459,53 \$;

D'AUTORISER le maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon à signer, au nom de la Municipalité, tous les documents contractuels.

### **5.6 OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉPÔT DES MATIÈRES COMPOSTABLES (E17-007)**

Afin d'octroyer le contrat pour le dépôt des matières compostables dans le cadre du projet pilote.

2018-069

IL EST PROPOSÉ PAR : Chantal Godin  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'OCTROYER le contrat à GSI Environnement selon les conditions de l'offre de service G18-007, soit au montant de 58 \$/tonne avec la possibilité d'avoir gratuitement un voyage de compost pour la distribution aux citoyens.

### **5.7 OCTROI DE DIFFÉRENTS CONTRATS, TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU BÂTIMENT DE LA PISCINE (I16-002)**

Octroi de différents contrats dans le cadre du projet d'amélioration du bâtiment de la piscine.

Le projet est financé par le programme TECQ de remboursement de la taxe sur l'essence.

2018-070

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Chantal Godin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'OCTROYER le contrat de plomberie pour la mise en place des drains de plancher, le remplacement des toilettes et éviers à l'entreprise Plomberie chauffage D. Roy Lyva au montant de 3 595 \$;

D'OCTROYER le contrat d'électricité le déplacement de prises électriques, l'ajout de luminaires et l'ajout de chauffage à l'entreprise Électricité Guillaume Lord Inc. au montant d'environ 2 900\$;

D'OCTROYER le contrat pour l'achat de partition des vestiaires et l'ajout de portes de douches à l'entreprise Decolam au montant de 5 500 \$.;

D'OCTROYER le contrat pour l'ajout de caméras de sécurité, la mise en place du câblage, de la quincaillerie de portes à accès sans clé et d'un système de serrure magnétique pour les porte d'évacuations à l'entreprise Vigil au montant d'environ 8 600 \$;

D'OCTROYER le contrat pour la fabrication du poste d'accueil, des vanités de salle de bain et autres éléments décoratifs à l'entreprise l'atelier D au montant avant taxes d'environ 4 500 \$;

D'OCTROYER le contrat pour la menuiserie, l'achat des portes, de parement et autres matériaux à l'entreprise Jean Boucher inc. au montant d'environ 6 000 \$.

ADOPTÉE

## **6. URBANISME**

### **6.1 DÉROGATION MINEURE, 31 CHEMIN DU FLEUVE, LOT # 5 300 119**

Construction d'une résidence unifamiliale d'un étage de 25' x 46' de forme irrégulière. La forme et la profondeur du lot, ainsi que la présence d'une bande de protection riveraine de 10 m empêche l'implantation d'une résidence respectant la marge de recul avant. La dérogation demande une marge minimale de 4,57 mètres au lieu des 7 mètres prescrits.

Le projet est aussi soumis à une condition limitant la hauteur hors sol à 7 mètres.

Le projet a été présenté au CCU qui recommande d'accepter le projet. Il avait également reçu une préapprobation du CCU en décembre 2014 et du Conseil municipal le 12 janvier 2015, résolution 2015-006.

2018-071 IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyn Lapointe  
APPUYÉ PAR : Diane Blais  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure pour réduire la marge avant à 4,57 mètres;

D'EXIGER aux propriétaires l'octroi d'une servitude de passage pour l'entretien de l'exutoire pluvial au fleuve, tel qu'indiqué au plan d'implantation.

ADOPTÉE

### **6.2 RÉNOVATION, 16 CHEMIN DES ROY, D18-055**

Bâtiment d'intérêt patrimonial soumis au PIIA, le propriétaire veut retirer le parement pour refaire l'isolation et le réinstaller. Il désire aussi moderniser les fenêtres, mais en gardant le style d'origine, une photo d'un projet semblable a été fournie.

Le projet a été présenté au CCU qui recommande d'accepter le projet.

2018-072 IL EST PROPOSÉ PAR : Claire Bossé  
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'ACCEPTER le projet tel que présenté.

ADOPTÉE

### **6.3 PAVILLON DE JARDIN, 37 RUE PRINCIPALE EST**

Remplacement du gazebo en aluminium existant à la boulangerie pour un modèle en cèdre de 12' x 12' avec toit d'aluminium et coupe d'un arbre en cour latérale.

Le projet a été présenté au CCU qui recommande d'accepter le projet.

2018-073 IL EST PROPOSÉ PAR : Claire Bossé  
APPUYÉ PAR : Jocelyn Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'ACCEPTER le projet tel que présenté.

ADOPTÉE

## **7. AUTORISATIONS**

## **8. AUTRES SUJETS**

## **9. CORRESPONDANCE**

### **9.1 DEMANDE DE SUBVENTION, FÊTE DE LA FIDÉLITÉ**

Demande de commandite du Conseil de Fabrique avec de fournir le vin d'honneur pour l'évènement qui se tiendra à l'église de Notre-Dame de l'Assomption de Berthier-sur-Mer le 10 juin prochain.

2018-074 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Diane Blais  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE COMMANDITER l'évènement en payant le vin d'honneur et de publier des publicités dans le journal *Le Berthelais*.

ADOPTÉE

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Question au sujet du délai de réponse pour les permis de construction : le délai standard est d'un mois, mais quand le dossier est complet on peut généralement le délivrer dans un délai d'une semaine. L'inspecteur est généralement présent au bureau les jeudis.
- Question au sujet de la vitesse sur la rue Principale : La Municipalité a envoyé ses priorités à la SQ, nous invitons les citoyens mécontents à les contacter. Nous songeons à uniformiser les limites sur tout le territoire à 40 km/h.
- Question au sujet de la réglementation pour les bacs pour les matières résiduelles : nous n'avons pas de réglementation particulière pour l'instant sur l'heure minimale pour les sortir ou sur l'utilisation obligatoire du bac brun. Nous allons attendre les résultats du projet pilote de cet été pour décider si nous réglementons le tout.

## **11. LEVÉE DE LA RÉUNION**

2018-075

IL EST PROPOSÉ PAR : Claire Bossé  
APPUYÉ PAR : Chantal Godin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
DE TERMINER la réunion à 19 h 56

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :

